

MAÎTRE D'OUVRAGE



DESIGN D'INTÉRIEUR

INGÉNIEUR EN STRUCTURE

RÉVISIONS

#	ÉMISSION	DATE
01	BOMA	05/09/23

Avant de commencer les travaux, l'entrepreneur devra vérifier les dimensions des dessins et les conditions de chantier, ainsi que d'aviser les professionnels de toute divergence, omission ou erreur aux documents de construction

Aucune dimension ne doit être mesurée à l'échelle sur le plan.

Ce dessin ne pourra être utilisé pour construction qu'après avoir été signé et scellé par l'architecte et porter l'indication « pour construction ».

Ce document ne peut être transmis, téléchargé ou reproduit, sous aucune forme imprimée ou électronique que ce soit, sans l'autorisation écrite du titulaire du droit d'auteur. © rouge architecture inc.



NOM DU PROJET

Relevé selon la procédure
 BOMA 2010
 800, boul. Chomedey
 Laval (Québec) H7V 3X1

TITRE DU DESSIN

2ÈME ÉTAGE
 AIRE LOCATIVE

ÉMISSION

BOMA
 5 septembre 2023

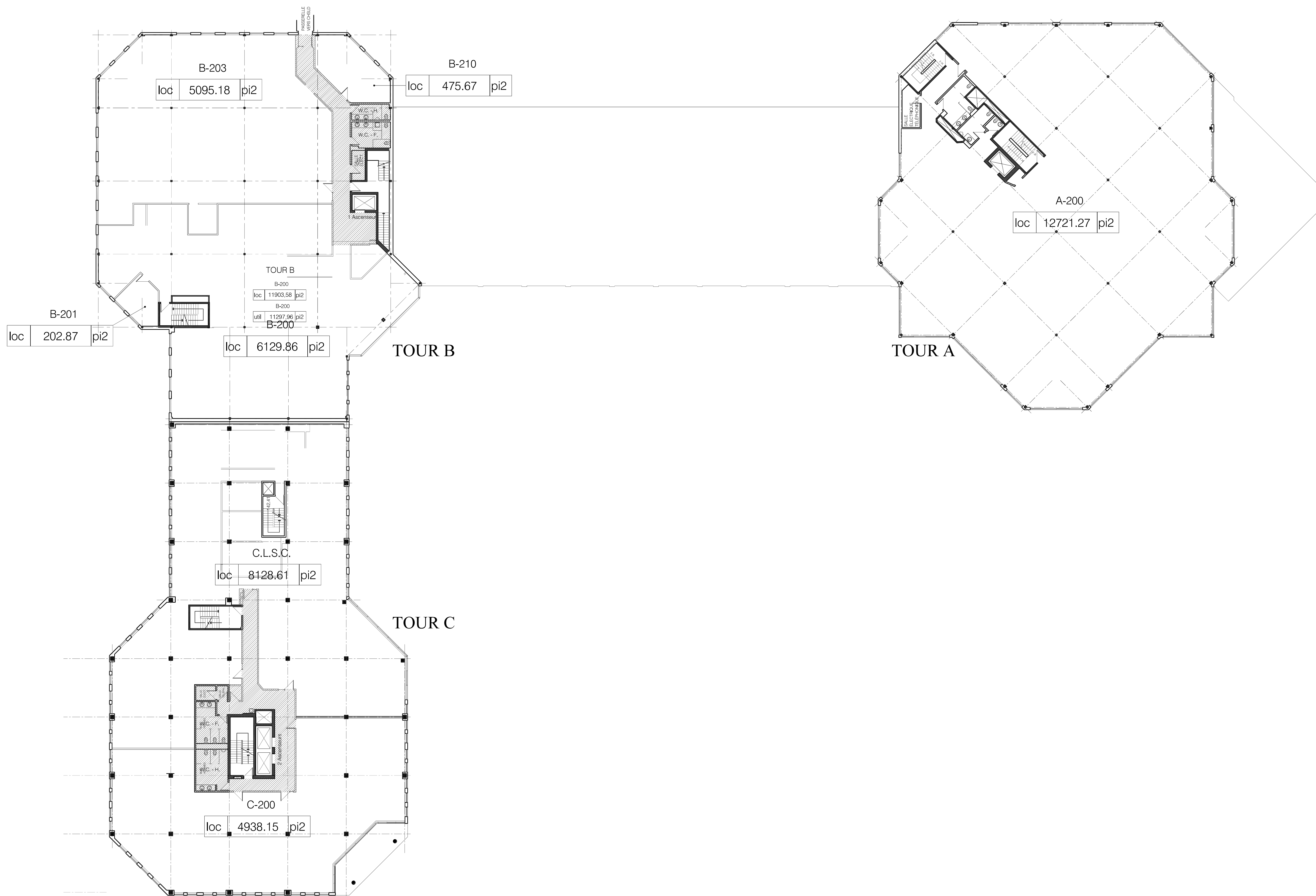
NUMÉRO DE PROJET 23-1864
 NUMÉRO DE PAGE

CONCEPTION
 M.G./Y.G.

VÉRIFICATION
 Y. Guernier

A106

NB DE PAGES
 14



NE PAS CONSTRUIRE AVEC CES PLANS